

LIMALONGES

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

Le vingt-neuf mars deux mil quatorze, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 23 mars 2014, se sont réunis à 17 heures 00 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2014

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Biraud Alain, Meunier Magaly, Airault-Mounier Stéphanie, Nicolas Cluseau, Bonnisseau Denis, Bousser Albert, Bouyer Nadia, Deschamps Valérie, Fombelle Morgan, Fouché Sylvie, Grimaud Marie-Thérèse, Hauwaert Gaëlle, Léoment Nathalie, Moraud Franck

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Stéphanie Airault Mounier

En présence de Jean-Pierre Boutin, maire.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Boutin, Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux Procès-Verbaux des élections et a déclaré installer Messieurs et Mesdames Machet Annette, Biraud Alain, Meunier Magaly, Airault-Mounier Stéphanie, Nicolas Cluseau, Bonnisseau Denis, Bousser Albert, Bouyer Nadia, Deschamps Valérie, Fombelle Morgan, Fouché Sylvie, Grimaud Marie-Thérèse, Hauwaert Gaëlle, Léoment Nathalie, Moraud Franck, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Madame Airault-Mounier Stéphanie est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs au moins : Alain Biraud et Magaly Meunier

Madame Grimaud Marie-Thérèse, la plus âgée des membres du conseil, a pris ensuite la présidence de l'assemblée, constate que la condition de quorum est remplie et invite à procéder à l'élection du Maire.

Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS
MACHET Annette	14
BIRAUD Alain	1

Proclamation de l'élection du maire

Madame Machet Annette est proclamée maire et est immédiatement installée.

3 Élection des adjoints

Sous la présidence de Madame Machet Annette élue maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

La présidente indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum. Elle rappelle qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 3 adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal fixe à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Élection du premier adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS
BIRAUD Alain	14
MEUNIER Magaly	1

Proclamation de l'élection du premier adjoint

Monsieur Biraud Alain est proclamé premier adjoint et est immédiatement installé.

Élection du deuxième adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
Nombre de suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS
MEUNIER Magaly	13
GRIMAUD Marie-Thérèse	1

Proclamation de l'élection du deuxième adjoint

Madame Magaly Meunier est proclamée deuxième adjoint et est immédiatement installée.

Élection du troisième adjoint

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGE OBTENUS
BOUSSER Albert	4
GRIMAUD Marie-Thérèse	10
CLUSEAU Nicolas	1

Proclamation de l'élection du troisième adjoint

Madame Marie-Thérèse Grimaud est proclamée troisième adjoint et est immédiatement installée.